

le Grand Clermont

Lettre d'information - Novembre 2022

Édito

Le Grand Clermont, espace de solidarité des 4 EPCI qui le composent, a, parmi ses objectifs principaux de fixer un cadre commun (le SCOT) de l'aménagement et du développement de notre territoire. C'est dans ce cadre, que le 30 juin dernier, les élus ont voté à l'unanimité la démarche « Demain le Grand Clermont » qui préfigure l'évolution du SCOT (voir l'article « vers une évolution du SCOT » et l'interview de Christine Mandon, maire d'Aulnat et vice-présidente de Clermont Auvergne Métropole).

Pour autant, au-delà de la vision stratégique, il est important que le Grand Clermont garde un lien plus direct avec le territoire en participant à des projets concrets.

C'est dans cet objectif que se situe l'action du Grand Clermont visant à valoriser la Val d'Allier, véritable trait d'union de notre territoire entre la faille de Limagne et les volcans à l'ouest et le Livradois Forez à l'est.

En premier lieu, pour le compte de Billom Communauté, Clermont Auvergne Métropole et Mond'Arverne Communauté, le Grand Clermont assure la maîtrise d'ouvrage de la voie verte le long de l'Allier. En 2021, 18 kilomètres ont été ouverts et en 2023, 9 kilomètres supplémentaires permettront de relier, en mode doux, Authezat à Pont du Château. Cet équipement commun permettra d'allier service à la population et attractivité touristique puisque intégré à la Via Allier, itinéraire de 435 kilomètres entre Nevers et Langogne. Notre territoire aura investi environ 5 millions d'euros avec plus de 70% de subventions (Région, Europe, Etat) (Voir l'interview de Gilles Paulet, vice-président du Grand Clermont).



En second lieu, le Grand Clermont a obtenu une enveloppe de 4 432 069 € dans le cadre du programme européen LEADER 2014/2022 pour valoriser le Val d'Allier sur 23 communes de Billom Communauté et Mond'Arverne Communauté. Cette enveloppe est principalement fléchée sur des projets permettant de renforcer l'identité du Val d'Allier, faire émerger des pôles d'attractivité en bordure de la rivière Allier, valoriser l'environnement et le patrimoine et développer la mobilité douce et une nouvelle offre de loisirs.

Enfin, au-delà des considérations réglementaires et financières, la Via Allier représente, par sa position stratégique et territoriale, une véritable artère de vie, qu'irriguent ses affluents, et qui concernent ainsi l'ensemble des 4 communautés, Billom Communauté, Clermont Auvergne Métropole, Mond'Arverne Communauté et Riom Limagne et Volcans.

Dominique Adenot
Président du Grand Clermont



A la Une

Vers une évolution du SCOT

Le 30 juin 2022, les élus du Grand Clermont ont voté à l'unanimité, une délibération donnant une nouvelle ambition politique appelée « Demain le Grand Clermont » pour notre territoire. Cette ambition est détaillée en 4 thématiques :

- **Faire société** pour assurer la justice sociale et la solidarité
- **Faire mieux** pour une attractivité soutenable du Grand Clermont
- **Faire ensemble** pour relancer nos coopérations
- **Savoir Faire** pour garantir notre résilience territoriale

Il s'agit de relancer une réflexion stratégique qui devra se traduire par un cadre totalement renouvelé des politiques d'aménagement et de développement de notre territoire qui sont aujourd'hui inscrites dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). L'objectif est de prendre le virage de la transition écologique.

En effet, Le contexte global nous oblige.

Les habitants du Grand Clermont bénéficient encore aujourd'hui d'une indéniable qualité de vie, mais si rien ne change dans les prochaines années, si nous ne nous engageons pas collectivement dans un nouveau projet qui fait face au réchauffement climatique et à ses conséquences, à l'effondrement de la biodiversité et à l'épuisement des ressources, notre modèle économique et social ne résistera pas. Les difficultés affecteront douloureusement les plus vulnérables et notre pacte social en sera fragilisé. Or notre territoire, grâce à la diversité de ses ressources, a les capacités de résilience permettant de dessiner un chemin ambitieux pour les générations futures.

Le cadre législatif et réglementaire s'impose à nous.

La loi « Climat et résilience » du 22 Août 2021, dans son article 191, a fixé un double objectif :

- D'ici 2031, diminution par 2 de la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers par rapport à la période 2011/2021.
- A horizon 2050, « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) : l'artificialisation des sols ne sera plus possible sans par ailleurs renaturation d'autres sols.

L'État a également fixé dans sa stratégie nationale bas carbone, l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050 : « Zéro Emission Nette » (ZEN). Il devra y avoir un équilibre entre les émissions des gaz à effet de serre (GES) et l'absorption du carbone.

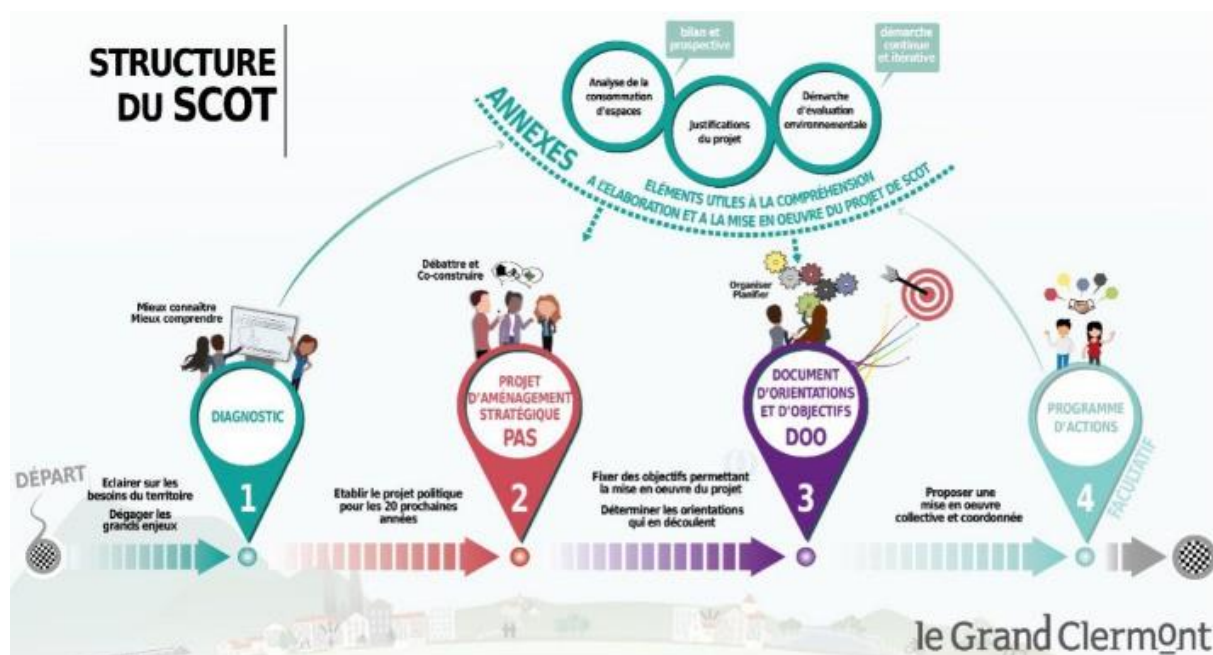
Nous devons donc agir rapidement, réécrire notre projet de territoire, impulser le changement de modèle pour ne pas le subir en utilisant au mieux les outils à notre disposition et en premier lieu, le SCOT.

La refondation du contenu du SCOT, est une démarche lourde et longue. Ainsi, considérant que la loi impose l'intégration de l'objectif ZAN au plus tard en 2026 dans le SCOT et en 2027 dans les PLUI, la démarche d'évolution doit être lancée le plus rapidement possible en mobilisant largement tous les acteurs concernés : en premier lieu les élus de Billom Communauté, Clermont Auvergne Métropole, Mond'Arverne Communauté et Riom Limagne et Volcans, mais également l'Etat, les partenaires institutionnels et la société civile.

Dans cette optique, le 5 juillet dernier, les élus du Grand Clermont ont demandé aux membres du conseil de développement (voir lettre d'information N°1) de travailler à partir de la question suivante :

**En 2050 sur le territoire du Grand Clermont...
La vie est sobre, avec une belle qualité de vie
et la justice sociale est garantie.
Sur quels chemins nous engageons-nous
dès aujourd'hui pour y arriver ?**

La contribution du conseil de développement, attendue pour mi 2023, viendra nourrir la réflexion d'évolution du SCOT.



INTERVIEW

Christine Mandon,

Maire d'Aulnat

Vice-Présidente en charge de l'urbanisme de Clermont-Auvergne-Métropole

Membre du bureau du Grand Clermont



VIA ALLIER, la voie verte le long de l'Allier !

Gilles Paulet,

Vice Président du Grand Clermont

Jérôme Prouhèze,

Directeur adjoint au développement

